



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA PISCINE RÉGIONALE INTÉRIEURE DOIT ÊTRE ÉQUITABLE POUR TOUS

Beaupré, le 13 septembre 2021 — À l'aube d'un automne qui s'annonce fort chargé, les maires des municipalités de Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Joachim souhaitent informer la population de la Côte-de-Beaupré de l'évolution de la piscine intérieure régionale et ramener ce projet majeur et positif au centre des discussions.

L'installation tant souhaitée dans l'est de la MRC ouvrira ses portes à l'hiver 2022, alors que les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps ne font toujours pas partie de l'entente intermunicipale visant à assumer équitablement les frais d'exploitation annuels.

Pourtant, selon un sondage commandé par les cinq municipalités concernées par le projet et réalisé en janvier 2019 par Léger¹, la piscine intérieure est souhaitée par 89 % des citoyens de l'est de la MRC. L'adhésion au projet atteint même 90 % et 91 % à Saint-Tite-des-Caps et à Saint-Ferréol-les-Neiges, selon ce même sondage.

Malgré ces données probantes et la tenue de plusieurs rencontres de travail, les conseils municipaux de Saint-Ferréol et de Saint-Tite ont choisi de se retirer du projet. Ils persistent à souhaiter une tarification pour leurs citoyens sans participer financièrement aux frais d'exploitation récurrents. Cette avenue est inéquitable pour les citoyens de Beaupré, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim, qui paieraient à eux seuls les frais d'exploitation annuels pour l'usage des citoyens de Saint-Ferréol et Saint-Tite. Soulignons que les subventions reçues couvrent uniquement une partie des coûts de construction.

Pour les trois maires, il apparaît questionnable que des élus privent ainsi leurs citoyens d'un équipement régional souhaité par tous, alors que la facture annuelle pour les opérations répartie au prorata pour chacune des municipalités est des plus raisonnables, à environ 50 \$ par résidence.

« Notre souhait le plus cher depuis le début est de mener ce projet à terme en équipe avec tous les conseils municipaux de l'est. Nous peaufinons actuellement une programmation attrayante avec des cours diversifiés (natation, aquaforme, aquabébé, bains animés, etc.). Nous sommes convaincus que la voix de l'équité et du partage s'élèvera au-dessus des considérations partisans. En ce sens, notre main demeure tendue », a réitéré M. Pierre Renaud, maire de Beaupré, appuyé par M. Jacques Bouchard, maire de Sainte-Anne-de-Beaupré et de M. Marc Dubeau, maire de Saint-Joachim.

— 30 —

SOURCES :

Ville de Beaupré | villedebeaupre.com |
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré | sainteannedebeaupre.com |
Ville de Saint-Joachim | saintjoachim.qc.ca |

¹

Le sondage Léger a été réalisé auprès de 503 répondants par sondage téléphonique du 12 au 14 janvier 2019. Notons que les membres du conseil municipal et leur famille immédiate ont été exclus de l'échantillon.